Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 2 (1929)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nos jardins

Durant cet hiver, les plantations de légumes hivernés ont beaucoup souffert. Disposez-vous de quelques chassis; alors, dès que le temps le permettra, vous procéderez à quelques semis en couche froide, ou encore mieux sur couche tiède, si vous avez du fumier frais à disposition. Vous pourrez semer de la laitue à couper *Blanquette*, dite « laitue de Pâques »; des carottes *Nantaise* ou *d'Amsterdam*, que vous mélangerez avec quelques graines de *radis rond rose à bout blanc*. De même des poireaux *Dubouchet* ou de *Carentan*. Sur couche on sème aussi près que possible du vitrage, et de suite après la levée, on donne de l'air lorsque le soleil se montre, afin d'éviter l'étiolement. Ces mêmes légumes se sèment en pleine terre vers le 15 mars, si le temps le permet. A la même époque, on sème les *pois à grains ronds*, et en avril les variétés à *grains ridés*. Vu leur faible rendement, les variétés naines ne sont pas à conseiller. Les pois à rames se sèment par planches de deux lignes. Dans les variétés à grains ronds, nous recommandons: *Express à longues cosses, Surprise du marché, Serpette amélioré*. On plantera également la rhubarbe; les fraisiers peuvent être mis en place, mais avec une petite motte si l'on veut faire une petite récolte encore cette année. Il est temps de planter *oignons, échalottes, aulx* à moins que ces derniers n'aient été plantés en automne, ce qui est mieux.

En mars, on termine les plantations d'arbres fruitiers, arbustes, plantes vivaces, rosiers. Ces derniers seront taillés vers le milieu du mois. On prépare les massifs destinés à recevoir les pâquerettes, myosotis, pensées, etc. On terminera également la taille des arbres fruitiers; les pêchers seront faits aussi tardivement que possible, au moment seulement où les fleurs s'épanouissent. On restaurera les vieux arbres fruitiers par la greffe en fente.

J. D.

Bibliographie

Rapport du Congrès international de l'Habitation et de l'aménagement des villes. Paris, juillet 1928; publié par la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'aménagement des villes, 25 Bedford Row W. C. 1, Londres. (236 pages, 26 illustrations, IIIe vol.)

Les deux premiers volumes: « Rapport au Congrès » (404 p.) et « Rapports généraux » (80 p.) ont déjà paru. Le troisième volume contient un compte rendu des discussions du Congrès, qui fut inauguré par le ministre Loucheur. Les sujets traités furent les suivants:

L'habitation des très pauvres. — L'habitation rurale. — Le prix de la construction des habitations. — Les difficultés légales et pratiques dans l'établissement d'un plan de ville ou plan régional. — Masse et densité de constructions par rapport aux espaces libres et aux facilités de trafic. Les rapports sont en anglais, français et allemand.

PAULETTE BERNÈGE, directrice du « *Mon Chez Moi* »: *Si les femmes faisaient les maisons.* Paris, Administration de « *Mon Chez Moi* », 41, boulevard Richard-Lenoir; 1928, 88 p., 9 photogr. Prix: 6 francs fr.

Mlle Bernège expose dans ce petit livre, de la manière à la fois la plus imaginée, la plus concrète et la plus précise, ce qu'une étude rationnelle du travail ménager exige pour les constructions de l'avenir. L'auteur montre ce que doit être la maison, les erreurs à éviter dans la construction (distances mal établies, obligeant à parcourir inutilement pendant la vie de la ménagère des milliers de kilomètres; matériaux longs et difficiles à entretenir, etc.). On trouve dans cette brochure: un plan modèle de maison isolée et des photographies: un hôtel-appartement de grand luxe à Bruxelles, un immeuble familial à services centraux de La Haye, un plan de cité populaire avec essai de rationalisation. Ce sont surtout des idées nouvelles, des suggestions pratiques, des exemples concrets et vivants que Mlle Bernège s'est efforcée de présenter aux lecteurs.

Chronique

La construction des logements à Zurich de 1908 à 1927.

Logements construits en:	1908-17	1918-27	Total
sans subvention	10.141	4.551	14.692
avec subvention	174	4.472	4.646
par la commune	552	999	1.551
Logements nouveaux . . .	10.867	10.022	20.889

Etat financier

1. Valeur des habitations communales .	Fr.	31.000.000
2. Valeur des habitations subventionnées de 1908 à 1927 (5202 logements) .		
Valeur totale	»	101.700.000
Subventions:		
Confédération et Canton.	»	7.800.000
Ville de Zurich	»	2.660.000
Prêts:		
Confédération et Canton.	»	2.140.000
Ville de Zurich	»	27.330.000
Parts sociales de la ville de Zurich . .	»	665.000
Participation totale de la ville de Zurich.	»	30.655.000

Base de calcul pour fixer le montant des loyers par les Coopératives d'Habitation à Zurich.

(Arrêté du Conseil Municipal du 5 août 1925.)

1. En admettant que le capital soit constitué pour 60 % d'une première hypothèque, 34% d'une deuxième hypothèque, et 6% de parts sociales;
en admettant également un intérêt de 5 % pour la première hypothèque, de 6 % pour la deuxième hypothèque, de 5 % pour les parts sociales,
le taux moyen s'établit comme suit:

$$\frac{60 \times 5 + 34 \times 6 + 6 \times 5}{100} = 5.34\ \%$$

2. Régie (frais généraux de la Coopérative, Comité, fournitures de bureau, commission de banque, nettoyage de locaux, entretien de jardins communs, etc.): 5 % des loyers bruts.	0,35 %
3. Impôts et charges, 0,4 % des frais de construction	0,35 %
4. Frais d'entretien, environ fr. 150.— par logement = 0,75 % des frais de construction	0,75 %
5. Fonds de réserve, 0,25 % = quart des frais de construction	0,20 %
Intérêt brut total:	7,00 %

Le taux varie chaque fois qu'une différence est admise pour l'intérêt des capitaux indiqués sous chiffre 1.

Calcul des charges pour un logement normal

(3 chambres et cuisine, frais de construction: fr. 22.000).

Assurance incendie, 0,65 ‰	Fr.	13.—
Impôt foncier, 0,5 ‰	»	11.—
Impôt communal et cantonal	»	1.50
Eau potable, 7 unités à fr. 3.50	»	24.50
Electricité, éclairage général	»	15.50
Voirie (détritus)	»	13.80
Egout (nettoyage)	»	3.—
Droit de canalisation (20 % de l'abonnement pour eau potable)	»	4.90
Entretien de l'immeuble, compris le ramonage et l'entretien des fourneaux . . .	»	150.—
Fonds de réserve, 1/4 % de la valeur de la construction	»	50.—
Régie, 4 % du loyer	»	22.—
Total des charges par logement:	Fr.	309.20

GENÈVE. — IMPRIMERIE P. RICHTER 10, RUE ALFRED-VINCENT